

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 7 novembre 2025 à 20h00 selon convocation en date du 3 novembre 2025

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs BRAZ - MICHOUX - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIERE

Absents excusés : M SIRIEIX (a donné procuration à M MICHOUX)
M BOUILHAC (a donné procuration à Mme MINARD)

Secrétaires de séance : Mrs MICHOUX et BUSSIERE

Délibération N°2025-056 : Projet de bail emphytéotique avec On Tower France

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que lors de sa séance du 20 août 2025, le conseil municipal a validé le principe de la conclusion d'un bail emphytéotique avec la société ON TOWER France concernant la parcelle supportant l'antenne de téléphonie mobile.

Il présente le document proposé par la société ON TOWER France et demande à l'Assemblée de bien vouloir émettre un avis sur la signature de celui-ci.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- N'autorise pas Monsieur le Maire à signer le bail emphytéotique tel que proposé par la société ON TOWER France et ci-annexé.

Membres	12
Présents	10
Représentés	2
Votants	12
Pour	0
Contre	12
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Mairie de LIGINIAC, le 7 novembre 2025.
Au registre sont les signatures

